

MODULE 1

Descriptif de module - IFFP

Désignation du module	Module 1 <i>Projeter, concevoir et animer une séquence de formation.</i>
Filière(s) d'études	Enseignant-e-s à titre accessoire et enseignant-e-s à titre principal dans les écoles professionnelles. C 300 – D 1800
Niveau du module	B
Type du module	C
Cours correspondants	<i>Cours 1: Construire un groupe en formation</i> <i>Cours 2: Méthodes et moyens pédagogiques</i>
Nombre de crédits ECTS	5 ECTS
Heures de formation: - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 périodes - 45 min.] 75 heures 30 heures
Standards PEC (*)	1.1 2.1 2.2 3.1 5.1 7.1
Objectifs de formation et compétences	<p>Définir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les différents types de relations dans le cadre de la formation. <p>Planifier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir la relation aux personnes en formation et aux groupes comme processus interactif. ▪ Planifier des séquences de formation selon les concepts de référence (ordonnances sur la formation et plans d'études). ▪ Planifier des séquences de formation en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle. <p>Conduire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des séquences de formation selon les concepts de référence en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle. ▪ Introduire des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle. ▪ Mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle.

	<p>Evaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer les apprentissages des personnes en formation. ▪ Restituer les résultats des apprentissages des personnes en formation. ▪ Evaluer les résultats de sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice. ▪ Développer et optimiser sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice.
Procédure de qualification	Portfolio
Connaissances préliminaires exigées ou modules	—
Modules subséquents	D1800-M2d / 2s / 2b
Formations créditées (équivalences)	—
Mots-clés	Apprentissage – interaction – planification – conception – animation – évaluation – réflexion – didactique.
Observations	—

(*) **PEC**: plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle (OFFT – mai 2006)

MODULE 1

Programme du module - IFFP

Filière	Enseignant-e-s à titre accessoire et enseignant-e-s à titre principal C 300 - D1800
Désignation du module	<i>Projeter, concevoir et animer une séquence de formation.</i>
Heures de formation	150 heures
Objectifs de formation et compétences	<p>Définir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les différents types de relations dans le cadre de la formation. <p>Planifier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir la relation aux personnes en formation et aux groupes comme processus interactif. ▪ Planifier des séquences de formation selon les concepts de référence (ordonnances sur la formation et plans d'études). ▪ Planifier des séquences de formation en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle. <p>Conduire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des séquences de formation selon les concepts de référence en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle. ▪ Introduire des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle. ▪ Mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle. <p>Evaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer les apprentissages des personnes en formation. ▪ Restituer les résultats des apprentissages des personnes en formation. ▪ Evaluer les résultats de sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur/trice. ▪ Développer et optimiser sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur/trice.
Contenus	<i>Cours 1: Construire un groupe en formation</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir ses intentions pédagogiques, rédiger des objectifs spécifiques en fonction d'un programme ▪ Construire le fil rouge de la séquence, veiller à l'équilibre des méthodes et moyens mis en œuvre ▪ Construire un canevas de séquence, développer une systématique dans sa préparation ▪ Animer une séquence ▪ Animer une accroche ▪ Choisir les méthodes et moyens appropriés en fonction des apprentissages ▪ Connaître les familles de méthodes et leurs effets sur les processus d'apprentissage ▪ Utiliser les moyens pédagogiques de manière appropriée (tableau papier, tableau, pinwand, rétroprojecteur, vidéoprojecteur) ▪ Construire un transparent, un visuel ▪ Construire un support de cours utile <p><i>Cours 2: Méthodes et moyens pédagogiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil d'un groupe classe ▪ Se présenter ▪ Exercices de présentation, faire connaissance, bâtir des relations de confiance ▪ Fonctionnement du groupe, règlement de l'établissement ▪ Présenter l'institution, sa philosophie, ses valeurs ▪ Gestion des attentes du groupe ▪ Présentation de l'agenda, des enjeux, des défis de l'année ▪ Permettre à l'apprenant-e de se positionner, de devenir partenaire de sa formation
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage	Exposés, travaux pratiques, démonstrations, expérimentations. Méthodes actives.
Travaux personnels exigés	Portfolio
Connaissances préliminaires (cours ou modules exigés)	–
Bibliographie	<p>Chamberland, G., Lavoie, L., Marquis, D. (1996). <i>20 formules pédagogiques</i>. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy (Québec)</p> <p>Coureau, S. (1994). <i>Les outils d'excellence du formateur</i>. Tome 1 et 2. ESF Editions, Paris.</p> <p>Martin et Savary, (1999). <i>Intervenir en formation</i>. Chronique Sociale, Lyon.</p> <p>Martin J.-P. et Savary E. (1996). <i>Formateur d'adultes. Se professionnaliser. Exercer au quotidien</i>. Chronique Sociale, Lyon.</p> <p>Noyé D. et Piveteau J. (1997). <i>Guide pratique du formateur</i>. Insep Editions, Paris.</p> <p>Beau D. (2000). <i>La boîte à outils du formateur</i>. (5^e éd.). Les Editions d'Organisation, Paris.</p>

Chalvin D. (1996). *Encyclopédie des pédagogies de formation*. Tome 1 et 2. ESF Editions. Paris.

Marc, E. (dir). (1995). *Guide des méthodes et des pratiques en formation*. Ed. Retz, Paris.

De Peretti A., Legrand J.-A., Boniface J. (1994). *Techniques pour communiquer*. Hachette Education, Paris.

Maccio C. (1991). *Animation de groupes*. Chronique Sociale, Lyon.

Maisonneuve J. (1995). *La dynamique des groupes*. PUF, Paris.

Marc E. (dir). (1995). *Guide des méthodes et des pratiques en formation*. Ed. Retz, Paris.

Pellaux D. (1993). *Objectif grandir. Manuel de l'enseignant*. Mandat Plus Prévention, Vevey.

Brazeau P. (1998) *Apprendre et enseigner autrement*. Les Editions de la Chenelière, Québec.

MODULE 1

Procédure de qualification - IFFP

Filière	Enseignant-e-s à titre accessoire et enseignant-e-s à titre principal dans les écoles professionnelles C 300 - D1800
Module	<i>Projeter, concevoir et animer une séquence de formation.</i>
Forme de l'examen (par ex.: examen oral, travail écrit, exposé, etc.)	Portfolio
Modalités précises (nombre de pages, durée de la présentation ou de l'examen, délai de remise du travail/ présentation orale, etc.)	Le dossier comprend une présentation des élèves et du programme dont la maîtresse ou le maître a la responsabilité, la préparation d'une unité d'enseignement-apprentissage à l'aide d'un canevas personnel, les documents utilisés par l'enseignant-e d'une part, ceux remis aux élèves d'autre part et une analyse de la leçon.
Critères/indicateurs avec pondération (en vue de l'attribution de la note)	<p>Possibilité de situer les élèves dont l'enseignant-e a la responsabilité.</p> <p>Possibilité de situer l'unité préparée à l'intérieur du programme dont la maîtresse ou le maître en formation a la responsabilité.</p> <p>Préparation de la leçon à l'aide d'un canevas personnel.</p> <p>Pertinence des rubriques choisies.</p> <p>Logique dans la disposition des rubriques.</p> <p>Présence des informations.</p> <p>Qualité des formulations.</p> <p>Découpage de la leçon en étapes.</p> <p>Désignation des caractéristiques des étapes.</p> <p>Nature des modalités retenues.</p> <p>Cohérence d'ensemble.</p> <p>Présence des documents dans le dossier.</p> <p>Qualité de ces documents.</p> <p>Qualité de l'analyse conduite par la maîtresse ou le maître en formation.</p> <p>Nature des remarques formulées.</p> <p>Pertinence des propositions de modifications.</p> <p>Remarques générales; évaluation globale des documents remis, de la préparation de la leçon et de son analyse.</p>
Modalités et délai de restitution des résultats (entretien personnel, etc.)	<p>Décrire, à l'aide d'un canevas personnel de préparation, les caractéristiques d'une unité d'enseignement-apprentissage d'une durée de 45 ou 50 minutes:</p> <p>Se représenter le contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se remémorer les élèves, ce qu'ils/elles savent déjà, les

	<p>événements survenus jusque-là, les attentes exprimées, ce qui a été déjà fait dans le programme annuel. Passer en revue les différents contenus possibles.</p> <p>Définir un ou des objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La leçon comprend un ou plusieurs objectifs pédagogiques. Ces objectifs sont rédigés clairement, selon les indications et expérimentations effectuées en module 1. <p>Préparer et planifier l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projeter et concevoir les différentes phases de l'unité didactique. ▪ Motivation initiale: accroche et mise en situation d'apprentissage. ▪ Information: consignes et mises en activité. ▪ Entraînement: gestion des exercices et régulation des activités. ▪ Mise en commun: restitution, contrôle et exploitation des données et des acquis. ▪ Transfert: évaluation des apprentissages effectués (relationnel, méthodologique, social, etc.). ▪ Chercher à expérimenter et innover dans sa propre pratique pédagogique. Décrire l'intervention dans un plan de leçon. ▪ Reprendre les points précédents et mettre les points principaux en évidence en rédigeant le plan ou canevas de la leçon. ▪ Veiller à faire apparaître le sens, la logique de construction. Le temps nécessaire à chacune des étapes doit être indiqué. Cette description se fait sur un canevas personnel tel que construit lors du module 1 de la formation. ▪ Les indications qui y figurent sont celles d'un plan-ressource, il s'agit aussi de faire face à l'imprévu en disposant d'un canevas sur lequel s'appuyer lorsqu'il faut improviser, décider dans l'urgence, réguler, etc. ▪ Donner la leçon avec la classe concernée. ▪ Analyser la leçon; mettre en évidence ses points forts et ses points faibles; présenter les modifications à apporter ultérieurement à la préparation. ▪ Le dossier comprend une présentation des élèves et du programme dont la maîtresse ou le maître a la responsabilité, la préparation d'une unité d'enseignement-apprentissage à l'aide d'un canevas personnel, les documents utilisés par l'enseignant-e d'une part, ceux remis aux élèves d'autre part et une analyse de la leçon.
<p>Observations (par ex. évaluation combinée avec un autre module)</p>	<p>Le portfolio est amené à évoluer durant la prochaine année selon le modèle de Zollikofen.</p>